



2018-07-103-DVCS

nomenclature: 7.5.2



LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUILLET 2018

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT – AIDE AU FINANCEMENT POUR LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE VOYAGE

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
M. HERVELIN	procuration à	Mme DUFAU
Mme BAULON	procuration à	M. PERRET
Mme MOUNIER	procuration à	Mme PICAT
M. DUBUS	procuration à	M. GONZALES
M. LECERF	procuration à	Mme SAINT-AUBIN
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT

ABSENTE EXCUSÉE:

Mme BISBAU

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRETARE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs: 8

Nombre de votants : 29



**2018-07-103-DVCS - CONVENTION DE PARTENARIAT: AIDE AU FINANCEMENT
POUR PARTICIPATION AUX FRAIS DE VOYAGE**

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville est amenée à accompagner, des jeunes porteurs de projets innovants.

Emilie LEMAIRE et Medhi BEDACHE, deux jeunes tarnosiens, adhérents de l'association Alliance Forme, pratiquent le hip hop depuis de nombreuses années. Ils ont participé, avec leur équipe « 64degrees » à la finale HHI (Hip Hop international) à Orléans et sont qualifiés pour représenter la France aux championnats du monde de Hip Hop à Phoenix (Arizona) aux Etats Unis.

Ce projet de voyage est financé en totalité par les familles des participants. Cela représente environ 2500€ par jeune. Des projets sont organisés par l'association pour diminuer la charge financière des parents (tombola, cagnotte en ligne, démonstration de danse...).

Mmes Bédache et Lemaire ont également, à titre personnel, crée des cagnottes en ligne pour leurs enfants, demandé à leurs employeurs une participation financière.

Cependant le montant restant à charge reste encore élevé pour ces deux familles, c'est pourquoi, Mmes Bédache et Lemaire ont sollicité la Ville pour l'obtention d'une aide exceptionnelle pour aider au financement du voyage de leurs enfants.

Au regard du projet présenté, Monsieur le Maire propose d'accompagner financièrement, à hauteur de 400 €, ces deux jeunes tarnosiens par l'intermédiaire de l'association Alliance Forme. En contrepartie de cette aide, ils participeront au festival «Rap and Skate », organisé par la Ville le 22 septembre 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29

Vu le projet de convention,

DELIBERE

APPROUVE la convention à intervenir avec l'association Alliance Forme

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

DIT que les montants nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget 2018.

Vote: 29

Pour: 29

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 12 juillet 2018

Le Maire

